

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2014

Convocation : 12 juillet 2014 – conseillers présents : 8 – absents : 6 - excusés : 5 – pouvoirs : 2

Approbation du procès-verbal du 20/06/2014.

Eclairage stade : Accord du conseil municipal pour une prise en charge d'une partie des travaux de raccordement électrique pour un montant estimé à 5 103 € TTC.

Salle des fêtes :

Sinistre : évaluation des dommages et descriptif de la prise en charge par l'assurance pour un montant de 71 000 €

Projet de rénovation : distribution du plan établi par Ecobat avec les modifications faites suite aux remarques des conseillers. Le conseil donne son accord de principe pour l'ouverture d'un programme et demande un estimatif des travaux afin de pouvoir refaire les demandes de subvention

Ménage : les heures effectuées par l'agent communal sont en partie reprises pour l'école et plus particulièrement la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. L'entretien se fera par l'entreprise ABER Propreté Saphir sur la base d'un planning établi à l'avance et d'un forfait à la prestation. Le coût mensuel total s'élèverait à 730.60 € TTC (nettoyage et matériel compris). Le grand ménage de l'école serait de 245 € HT. En raison des congés, le conseil donne son accord de principe afin que l'entreprise puisse démarrer début août pour la salle.

Ecole : remplacement de 2 ordinateurs par éventuellement du matériel réformé (mettre en attente)

Mairie – cimetière : acquisition logiciel cimetière Ebène de Cosluce par l'intermédiaire de VS pour un coût total, plan et formation sur place compris de 445 € TTC.

Réélection délégué SIVEER suite démission d'un des titulaires : élu Thierry Gourdeau.

PLU : intégration des dispositions relatives à la Loi Grenelle 2, prévoir la révision, prendre contact avec la DDT et le cabinet d'études qui a réalisé celui de Dienné .

Questions et informations diverses

Affiché le 24 juillet 2014

Le Maire, Christian LARGEAU

